

Le Puy en Velay, le 27 février 2017



Coordination Syndicale Départementale  
De la Haute-Loire

Monsieur le Prefet  
6 Avenue du Général de Gaulle  
43000 Le Puy-en-Velay

**Objet :** Préavis de grève pour le 7 mars 2017

Monsieur le Préfet,

Le 7 mars, la Coordination CGT des Services Publics de la Haute Loire appelle l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale à cesser le travail pour :

- Arrêt des suppressions de postes sur nos collectivités
- Augmentation réelle des salaires.
- la défense des missions publiques et l'amélioration du statut général de la fonction publique.
- la réponse aux besoins des usagers par de nouvelles embauches et le remplacement systématique des agents partant à la retraite.
- la diminution de la pénibilité par l'amélioration des conditions de travail tant matérielles que morale (prise en compte des risques psychosociaux).

Aussi, conformément à l'article 10 de la loi 83.634 du 13 juillet 1983, la Coordination Syndicale Départementale CGT de la Haute Loire vous informe qu'elle pose un préavis de grève valable le 7 mars 2017. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de toutes les collectivités territoriales de la Haute Loire (mairies, communautés de communes, etc..).

L'arrêt de travail pourra être d'une heure ou plus, une demi-journée et pouvant aller jusqu'à 24 heures, pour chaque jour de grève effectué par un agent de la Fonction Publique Territoriale de la Haute Loire.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de notre sincère respect.

**Pour l'équipe syndicale de la CSD 43**

**Copies :** aux collectivités territoriales de Haute Loire

Au centre de Gestion de la Haute Loire

**Téléphones :** 04-63-20-24-87

06-72-78-19-94 ou 06-52-86-78-34

**E-mail :** [cgt.csd43@gmail.com](mailto:cgt.csd43@gmail.com)

**facebook :** [Territoriaux haute Loire CGT](#)

**Adresse :** Ancien Mille Club, rue Antoine de Saint-Nectaire – 43000 Le Puy en Velay